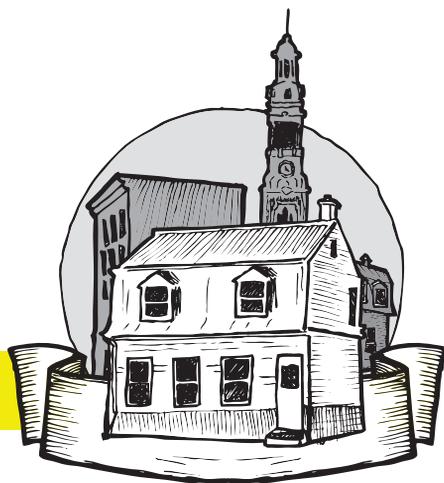


LE CARILLON

Volume 10 / numéro 2 / mai 2015

du quartier Saint-Sauveur



14 Retour du Marché Saint-Sauveur

Le Collectif Fardoche travaille d'arrache-pied pour préparer le retour du Marché Saint-Sauveur qui prendra forme tous les samedis de juillet et d'août prochain, au parc Durocher. Pour cette 3e édition, les organisateurs tentent d'aborder davantage la sécurité alimentaire.



- 1 Consultation populaire sur la Maison de la culture
- 7 Coupure dans Accès-Logis: Austérité et logement social
- 10 Souvenirs du 1er mai

LE CARILLON

Volume 10 / numéro 2 / mai 2015

du quartier Saint-Sauveur



Consultation populaire sur la Maison de la culture de Saint-Sauveur À ne manquer sous aucun prétexte !

Par *Éric Martin*

Ça y est! Le Conseil de quartier de Saint-Sauveur a pris la décision de consulter la population du quartier sur le projet de la Maison de la culture de Saint-Sauveur. Le 3 juin prochain, tous les citoyens et les citoyennes sont invités à venir s'exprimer au Centre Édouard-Lavergne sur ce merveilleux projet qui pourrait changer la dynamique de notre quartier en le dotant d'un lieu de rassemblement stimulant et enrichissant.

La proposition d'une Maison de la culture de Saint-Sauveur est née des suites de l'assemblée publique sur l'avenir du Centre Durocher, tenue l'automne dernier et durant laquelle les participants ont nommé clairement leur désir de voir maintenue la vocation publique et communautaire du Centre Durocher. Depuis, des bénévoles très impliqués travaillent fort afin de développer une proposition rassembleuse qui réponde aux besoins de la population.

À l'heure actuelle, il faut sortir du quartier pour emprunter des livres, aller au cinéma, au théâtre, voir des spectacles de musique, visiter des expositions, participer à des ateliers d'arts ou avoir accès à l'informatique. Pourquoi les 16 000 résidents de notre quartier n'auraient-ils pas le droit d'avoir accès aux mêmes services qui existent dans les autres quartiers ? Le projet de Maison de la culture répondrait à ces besoins en assurant l'accessibilité aux loisirs, aux arts et à la culture.

Un projet qui a récolté déjà beaucoup d'appuis

Il faut rappeler que la Maison de la culture viserait aussi à lutter contre le décrochage scolaire, l'analphabétisme et les difficultés de littératie qui affectent particulièrement les jeunes et les aînés. D'ailleurs, dans le cadre de ce projet, Agnès Maltais, députée de Taschereau, défend l'aménagement d'une bibliothèque de quartier

*Pourquoi les
16 000
résidents de
notre quartier
n'auraient-ils
pas le droit
d'avoir accès
aux mêmes
services qui
existent dans
les autres
quartiers ?*



Une maison de la culture dans le quartier Saint-Sauveur assurerait l'accessibilité aux loisirs, aux arts et à la culture, tout en contribuant à lutter contre le décrochage scolaire, l'analphabétisme et les difficultés de littératie qui affectent particulièrement les jeunes et les aîné-e-s.

Photo: Étienne Grandmont

puisque la distance qui sépare les écoles primaires du quartier de la bibliothèque Gabrielle-Roy peut atteindre deux kilomètres. Selon l'élue «une telle distance entre la population et les livres doit préoccuper tout décideur public ».

En plus d'avoir été défendu en conférence de presse par maintes personnalités

publiques du milieu social, patrimonial, historique, communautaire, et artistique tels que Michel Pleau, poète récipiendaire du Prix littéraire du Gouverneur Général et L'Orchestre d'hommes-orchestres, collectif récipiendaire du Prix Glenn-Gould 2014, le projet de la Maison de la culture a reçu en avril, l'appui de près de 150 artistes de Québec. Une pétition disponible sur le Site Pétitions24.net regroupe l'ensemble des artistes signataires dont la comédienne Lise Castonguay, la poète et romancière Isabelle Forest ainsi que le romancier Alain Beaulieu, tous récipiendaires de prix prestigieux.

Suite en page 5, Consultation publique

Consultation populaire : Maison de la culture dans Saint-Sauveur

Mercredi 3 juin, 19h00

Centre Édouard-Lavergne (390, Arago Ouest), salle 10

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Un service de garde est offert (réservation obligatoire au 418-529-6158)

LE GOIN DU COMITÉ

Vous aimez le Carillon ? Vous souhaitez devenir membre du Comité ?

Le journal le Carillon est une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Sa production est financée par le Comité et les revenus publicitaires. Il est distribué dans le quartier à plus de 7500 copies.

Vous voulez appuyer le comité de rédaction du journal ?

Devenez membre du Comité. Vous recevrez ainsi notre bulletin de liaison, le Petit Potin, avec toutes les informations et invitations privilégiées concernant nos différentes activités sociales et militantes.

Vous pourrez aussi vous impliquer au sein des différents comités (journal, logement, mobilisation, socioculturel, Plan de mobilité durable, etc.). Ces comités travaillent tous de façon inclusive et démocratique.

Venez y contribuer!

En tant que membre, vous pourrez également prendre part à la vie démocratique du Comité : participer aux assemblées générales ou même vous présenter au conseil d'administration.

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité du quartier Saint-Sauveur. •



Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles au cccqss@bellnet.ca ou [418-529-6158](tel:418-529-6158) ou par la poste au 301, rue de Carillon, Québec, Québec, G1K 5B3.

Comité de rédaction : Aude Chaumaz, Marie-Joëlle Lemay Brault, Patrice Lemieux Breton, Marie-Hélène Tardif et Antoine Verville

Coordination : Marie-Joëlle Lemay-Brault

Collaborations : C.B. de la Mosquée de la Capitale, Jonathan Carmichaël, Comité sur l'avenir du Centre Durocher, Éloïse Gaudreau, Émilie Lapierre Pinal, La Voix des parents, Myriam Lachance et Jacques Leblond, Typhaine Leclerc-Sobry, Éric Martin, Michael Parish

Correction : CCCQSS et comité de rédaction

Mise en page : Éloïse Gaudreau

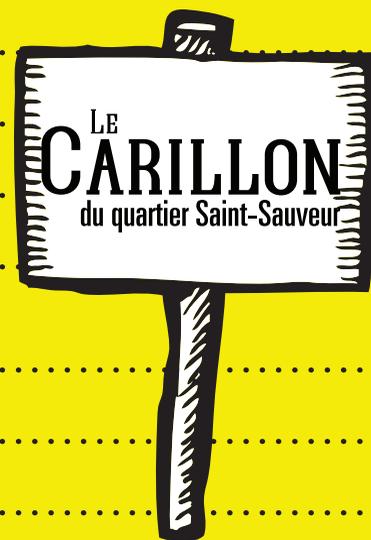
Photo page couverture : Maëva Lucas

Le Carillon est publié à 7 500 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier

Les articles publiés n'engagent que leur-s auteur-e-s

Conception graphique : Anorak Studio.



Comité des citoyens et citoyennes
du quartier Saint-Sauveur

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____ - _____

Courriel _____

Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS

Paiement:

3\$ (sans emploi & précaires)

5\$ (salarié-e-s)

Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prrière de nous faire parvenir votre paiement au
301, rue de Carillon
Québec, QC, G1K 5B3.

Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS.

Merci!

* Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 40 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, ajoutez à votre liste d'amis le Comité Citoyen-nes Quartier Saint-Sauveur. Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. [facebook.com/cccqss](https://www.facebook.com/cccqss)



Le CCCQSS est aidé financièrement par :



Fonds de solidarité des
groupes populaires

www.fsgpq.org

VIE «D'ANGE»

Poubelles partout, justice nulle part !

Par Éloïse Gaudreau

Avez-vous suivi la saga des sacs, euh, des bacs? Vous avez été confus-e-s, mêlé-e-s? Il y a de quoi! La Ville de Québec a modifié la façon dont les ordures et les matières recyclables sont ramassées : les citoyen-ne-s des quartiers denses devront désormais troquer leurs bacs bleus et verts contre des sacs plastiques et voir les horaires de collecte modifiés de façon significative. Tout dépendant des quartiers, la collecte des matières recyclables passe aux deux semaines alors que dans le Vieux-Québec, il y a aura collecte 6 soirs par semaines.

Le changement a littéralement fait irruption dans la vie des citoyen-ne-s des quartiers centraux. Un entrefilet est paru dans les médias en février, puis un dépliant d'information a été envoyé aux citoyen-ne-s quelques jours avant, voire pendant, la distribution des fameux sacs de collecte. Des séances d'information ont certes eu lieu, mais certain-e-s nous ont mentionné avoir reçu le dépliant après que la séance ait été tenue. Cette façon de faire a enragé les citoyen-ne-s, qui ont exprimé leur mécontentement sur toutes les tribunes. Les comités de citoyen-ne-s des quartiers centraux ont même uni leurs voix pour dénoncer l'absence de consultation préalable de la part de la Ville de Québec. Une rare unanimité a caractérisé les témoignages entendu : tout le monde était frustré, tant par la nature des changements apportés à la collecte que par le sentiment que ce changement a été littéralement imposé sans que personne n'ait été consulté.

Mépris et intimidation

Le maire de la Ville de Québec, Régis Labeaume, comme a son habitude, a d'abord minimisé et ridiculisé la contestation naissante en affirmant qu'elle était le fruit de « gens dans une bulle », gens qui font du bruit médiatique ou qui n'ont rien à faire. Or, celui-ci n'a ensuite eu d'autre choix que de prendre la constation au sérieux et de réagir devant son ampleur et l'unanimité des opposant-e-s. Fait rare : le maire s'est même excusé au nom de son administration.

Après une première collecte chaotique, le 9 avril, Régis Labeaume a envoyé un message équivoque qui a semé beaucoup de confusion : en gros, faites comme avant. Oubliez les nouveaux sacs, oubliez les nouveaux horaires. Les citoyens, confus, ont mis leurs ordures et leur recyclage dans les trois sortes de contenants, selon les anciens et les nouveaux horaires. Résultat : plusieurs quartiers sont encombrés par des ordures ou du recyclage déposé n'imoprte quand, personne n'étant cer-



Illustration: Aude Chaumaz

tain de ce qui constitue la « bonne » façon. Au moment d'écrire ces lignes, il semblerait que la question ne soit pas tout à fait réglée. Des citoyen-ne-s n'ont toujours pas reçu leurs sacs, les horaires de collecte sont encore mal compris, alors que l'entreprise sous-traitante elle-même ne ramasse pas toujours les matières résiduelles selon les horaires « officiels ».

La question démocratique

Si plusieurs dénoncent, avec raison, les impacts écologiques, économiques ou sanitaires du recours aux sacs pour les ordures ménagères et le recyclage, d'autres reprochent plutôt à l'administration municipale d'improviser et estiment que la population aurait dû être consultée avant qu'une décision d'une telle importance ne soit prise. Les plus modérés estiment qu'un meilleur plan de communication aurait, à tout le moins, préparé les citoyen-ne-s au changement et placé la contestation en amont du changement, avant que les nouvelles mesures entrent en vigueur.

Le président du Comité, Nicol Tremblay, l'a déploré dans une séance d'information: « Moi, je pensais que vous auriez fait une démarche avec les conseils de quartier. Présenter les problématiques, présenter les solutions, demander l'opinion des gens ». La Ville de Québec n'a en effet jamais tenu de consultations lors de son processus de prise de décision. Elle n'a rencontré que les transporteurs de matières résiduelles et certaines sociétés de développement commercial.

L'absence de consultation de la population semble être une constante de l'administration Labeaume : « C'est un pattern de gouvernance qu'on connaît du maire. Il n'y a pas de consultation du milieu, après le milieu se soulève, le maire dénigre les opposants, puis il fait volte-face », a souligné la conseillère municipale Mme Anne Guérette dans un entretien avec Le Soleil

Conséquences de ce mode de gouvernance

L'économie que la Ville de Québec prévoyait faire en recourant aux sacs pour la collecte est complètement annulée par la gestion du chaos et le recours à

trois méthodes de collecte en même temps. Si la Ville avait consulté et écouté les préoccupations des citoyen-ne-s en amont, elle n'aurait pas eu à gérer le tollé de contestations. Elle aurait pu implanter les changements nécessaires de façon plus harmonieuse et durable. Dans ce dossier, les citoyen-ne-s ont eu, avec raison, l'impression que la Ville a improvisé et entretenu la confusion. Même si le maire s'est excusé de son erreur, il a tenté de mettre la faute sur d'autres ou de minimiser la contestation. La Ville en tirera-t-elle une leçon pour l'avenir?

Il semble que non. Au moment de mettre sous presse, le maire Labeaume venait d'annoncer que les nouvelles règles de collecte des ordures et des matières recyclables étaient fixées et qu'elles entreraient en vigueur le 1er juin... sans que le contenu de la politique ne soit annoncée ! Et surtout, sans qu'aucune instance de la société civile n'ait été consultée ! Il a déclaré à Radio-Canada : « C'est réglé, comme ça va commencer le 1er juin, on va faire une communication en bonne et due forme quelques jours avant et c'est pour ça qu'on ne fait pas ça maintenant, tout est coordonné pour que ce soit bien communiqué ». •



Les trottoirs des quartiers centraux sont jonchés de sacs poubelle et de recyclage étant donnée la confusion autour des horaires de collecte.

Photo: Éric Martin

HISTOIRE POPULAIRE

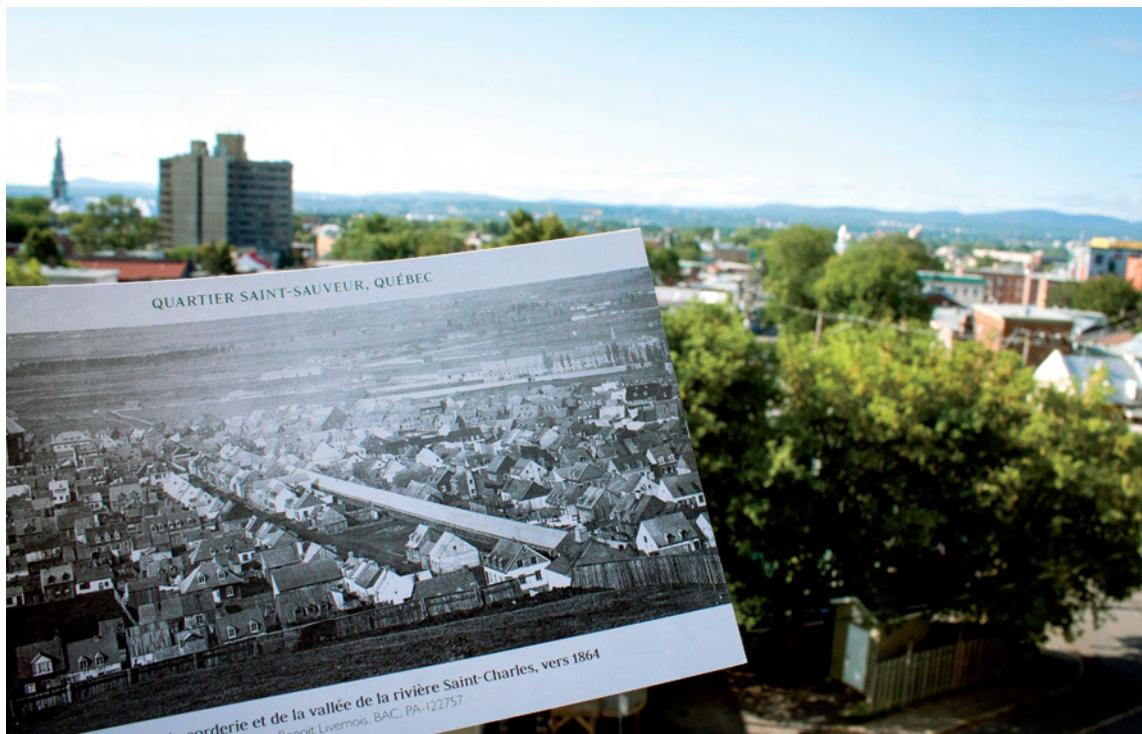
La corderie de Boisseauville: une histoire de bois et de cendre

Par *Émilie Lapierre Pintal*

Avant l'arrivée de Champlain, l'Amérique du Nord regorge de forêts denses qui représentent une ressource en bois immense. C'est Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, qui essaiera le premier de développer le commerce du bois et de la construction navale, mais il faudra attendre après la Conquête pour que cette industrie prenne un essor fulgurant dans la ville de Québec.

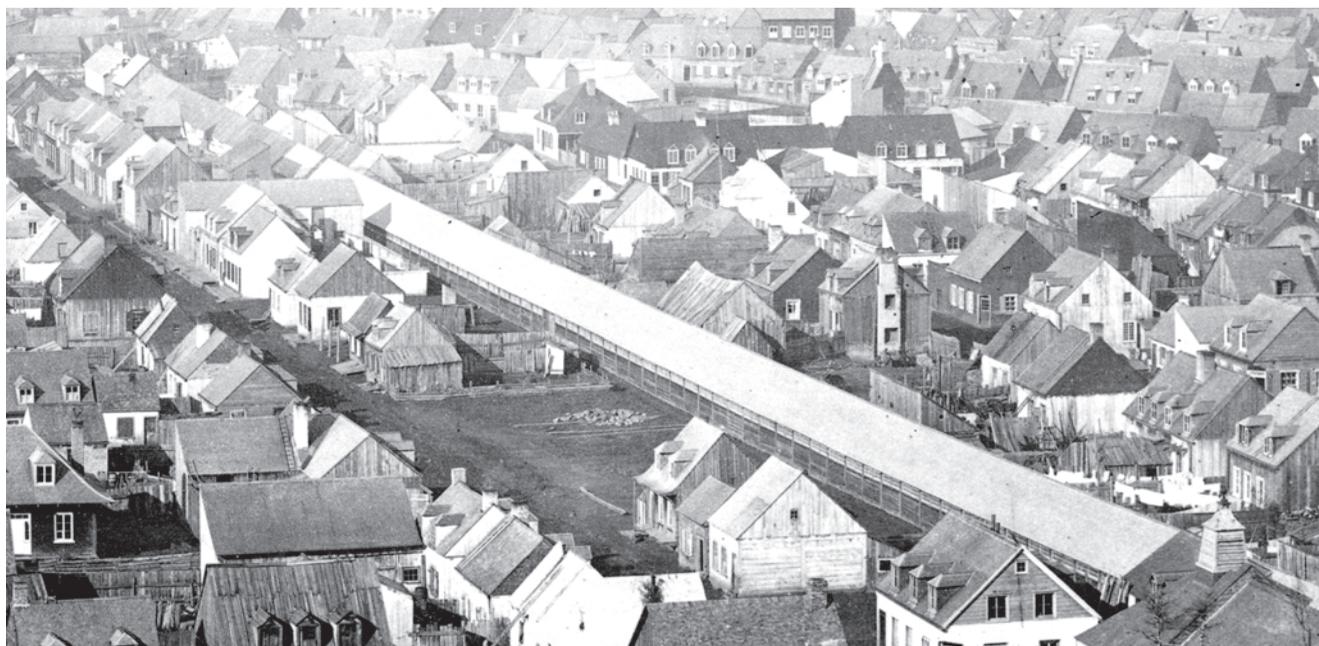
Une ville de bois, de voiles et de cordages

En 1806, Napoléon Bonaparte impose un blocus à l'Empire britannique, ce qui le coupe de sa principale source de bois. L'Angleterre se tourne alors vers sa colonie américaine pour s'approvisionner. Les exportations augmentent tellement que Québec devient l'un des cinq ports les plus importants au monde. Rapidement, les chantiers navals s'installent sur les berges du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles; c'est d'ailleurs sur les berges de cette dernière que l'on retrouve la plus forte concentration de chantiers. En 1854, près de 5 000 individus travaillent à la fabrication de navires, ce qui représente presque la moitié de la population de Québec et de Lévis. Ces travailleurs sont, entre autres, menuisiers de marine, poseurs de bordes, fabricants de mâts, voiliers, gréeurs et cordiers...



Cette vue récente de la Basse-Ville à partir de la Côte Salaberry correspond à la vue que l'on avait de la Corderie et de la Vallée de la Rivière Saint-Charles en 1864.

Photo: *Émilie Lapierre Pintal*



La corderie vers 1864. La longueur du bâtiment correspond à celle de la corde qui y était fabriquée.

Photo: *Jules-Benoit Livernois, Bibliothèque et Archives du Canada*

pondait à celle de la corde qui y était fabriquée. Certains ouvriers de corderies américaines utilisaient même des bicyclettes pour se déplacer plus rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment. Mesurant 350 mètres, la corderie située dans le village de Saint-Sauveur, aux portes de Québec, figure parmi les plus longues de son époque. Elle comprenait même des escaliers reliés à une passerelle sur le toit qui permettaient aux résidents de passer par-dessus la corderie plutôt que de la contourner.

Evan Rees, père et Evan Rees, fils, «Ropemakers»

C'est au début des années 1800 que la famille Rees immigre dans la ville de Québec. La famille est composée d'Evan Rees Sr, d'Ann Rees, née Scorah, son épouse et de leurs 10 enfants (Mary Ann, Charlotte, Evan Jr, William, Edwin, John, Ambrose, Amelia, Alexandre et Frederick). Evan Rees est un «Ropemaker» (fabricant de corde) et dès 1823, il fait construire une corderie (Rope Walk) à la Pointe-aux-Lièvres. La famille

réside tout à côté, dans une ferme appelée La Vacherie. Evan Rees Sr décède l'année suivante et son fils homonyme, Evan Rees Jr, âgé de 25 ans, assure, avec l'appui de sa mère Ann, la continuité de l'entreprise familiale.

En 1845, Pierre Boisseau achète le domaine de «Lower Bijou» (Bas-Bijou) à Joseph Sauvageau et le fait arpenter dans le but de développer le secteur. Nommé Boisseauville, ce village prendra par la suite le nom de Saint-Sauveur. Pierre Boisseau cède vers 1845 la Villa Bas-Bijou à Evan Rees pour qu'il y réside avec sa famille. Ce dernier construit vers 1847 une corderie sur le terrain no 1 situé à la limite est de Boisseauville. Rees Jr décède en 1863 et sa veuve Mrs Evan Rees (née Ann Billing) déménage sur la rue Saint-Vallier. Il est donc difficile de savoir qui exploitait la corderie de 1863 à 1866, année où elle disparut dans des circonstances dramatiques.

La fabrication des cordages

La corde destinée aux navires construits à Québec était faite de chanvre, la plupart du temps importé de Russie ou des Philippines. Le «maître cordier», assisté d'un «maître de roue», manœuvre le puissant rouet qui sert à tordre solidement les brins composant le cordage. Il surveille également le travail des «fileurs». Être «cordier» et «fileur» était un métier harassant et dangereux, car les cordages composés de fibres imbibées de goudron s'enflammaient facilement et brûlaient intensément.

La confection des cordages de navires s'effectuait dans un bâtiment appelé corderie, dont la longueur corres-

HISTOIRE POPULAIRE

De cendre et de mémoire

Un extrait du journal *Le Canadien*, du 15 octobre 1866 décrit: «**TER-RIBLE DÉASTRE.** Ce fut vers 4 heures, hier matin, que l'alarme fut donnée. Le feu venait de se déclarer dans une maison de M. Trudel, marchand épicier, rue St. Joseph, trois portes plus loin que la Halle Jacques-Cartier. Le vent, venant du nord-est, soufflait avec fureur. Les Sapeurs se rendirent sur les lieux, et comme toujours, l'eau fit défaut [...] L'incendie traversa alors la rue St. Joseph, communiqua le feu au faubourg St. Sauveur, qui n'existe plus. En un instant, l'église elle-même, le couvent, l'école des Frères, la corderie, les tanneries, les grands magasins sur la rue St. Valier, en un mot, tout depuis la rue de la Couronne jusqu'à la barrière, sur une largeur s'étendant de la rivière Saint Charles jusqu'au pied du coteau Ste. Geneviève, tout fut détruit de fond en comble en quelques heures. Le feu, n'ayant plus rien à dévorer, s'arrêta sur les 5 heures de l'après-midi.»



Vue du village de Saint-Sauveur après l'incendie du 14 octobre 1866.

Photo: Archives de la ville de Montréal

L'incendie du 14 octobre 1866 fut l'un des plus dévastateurs que la ville de Québec ait connu. 2 500 bâtiments brûlèrent et plus de 20 000 personnes se retrouvèrent sur le trottoir à la veille de l'hiver. Les flammes de l'incendie, poussées par un vent nord-ouest consumèrent entièrement la corderie ainsi qu'une grande partie du village de Saint-Sauveur. Même après que ses cendres furent dispersées, la corderie laissa sa trace dans le paysage urbain de Saint-Sauveur, qui sera annexé à Québec en 1889. Les passants peuvent encore aujourd'hui remarquer que le tracé de la rue Châteauquay est irrégulier à la hauteur de la rue Signaï.



Le tracé de la rue Châteauquay est irrégulier à la hauteur de la rue Signaï, là où se trouvait la corderie.

Photo: Émilie Lapierre Pintal

Élément clé du patrimoine immatériel du quartier Saint-Sauveur, la mémoire de la corderie mériterait d'être valorisée par la ville de Québec. La chaussée de la rue Signaï pourrait être pavée d'un motif évoquant les cordages sur les 350 mètres qu'occupait la corderie, ou encore, une œuvre d'art pourrait évoquer des escaliers montant au-dessus des toits. L'idée est lancée! Mais une chose est certaine, la trace de ce bâtiment exceptionnel permet d'approfondir l'histoire de la ville de Québec et souligne le riche passé ouvrier de la Basse-Ville ainsi que la contribution des milliers de travailleurs et de leur famille qui l'ont habitée. J'espère que nos élus liront le Carillon et que ces idées serviront d'étincelle à un projet concret de mise en valeur de l'histoire de la Corderie.

Consultation populaire

Suite de la page 1

S'ajoutent à cette mobilisation sans précédent du milieu culturel de Québec, une quinzaine d'organismes communautaires dont Atout-Lire, un groupe populaire du quartier Saint-Sauveur qui œuvre en alphabétisation ainsi que le Centre des femmes de la Basse-Ville.

Le projet suscite aussi un important intérêt du secteur commercial de la rue Saint-Vallier. En effet, une cinquantaine de commerces dont le restaurant le Pied Bleu et Musique Gagné et frères, situés à proximité du bâtiment du Centre Durocher, ont donné leur appui au projet de la Maison de la culture. La vitalité de l'artère commerciale est un enjeu majeur pour le quartier et il importe que la Ville se dote d'une vision structurante pour le développement de ce secteur, au risque de provoquer une dévitalisation. D'ailleurs, le maire Régis Labeaume semble abonder dans le même sens puisque selon lui « la culture n'est pas un plaisir folichon qu'on se paie dans une société, c'est un investissement. Ça fait partie des nouveaux paradigmes de notre société et il faut qu'on le comprenne».

En avant la musique!

Vous aussi souhaitez avoir accès dans le quartier à une succursale de bibliothèque, à un auditorium ou à des espaces d'accès à l'informatique? L'idée d'une Maison de la culture dans Saint-Sauveur vous intéresse? Alors venez le dire aux membres du Conseil de quartier qui seront présents pour écouter vos commentaires et par la suite, transmettre vos recommandations à la Ville de Québec.

Il est très important que vous soyez présent lorsqu'il y a une consultation dans le quartier, et peut-être encore davantage lorsqu'il s'agit de définir un projet qui sera là pour rester. Dans le cadre de la Maison de la culture, il est question d'améliorer l'avenir de nos jeunes ainsi que le bien être des familles, des personnes seules et des aîné-e-s. Parlez-en à votre voisinage. Invitez-le à participer à la consultation. Plus il y aura de monde, plus le Conseil de quartier aura d'arguments pour défendre ce projet auprès des élu-e-s.

En unissant nos voix, nous finirons bien par convaincre la Ville de la nécessité de développer une telle ressource pour améliorer la qualité de vie dans le quartier Saint-Sauveur. D'ailleurs que penseriez-vous si notre Maison de la culture portait le nom d'Alys Robi? Maison de la culture Alys Robi... Ça sonne bien non? La parole est à vous, venez donner votre opinion le 3 juin prochain!

Sources

Histoire de raconter : le quartier Saint-Sauveur. Réseau Villes et villages d'art de patrimoine (Coll. Itinéraires, histoire et patrimoine), Québec, 2008 ; Québec, ville de bois. G. Lessard, E. Boulfroy, P. Blanchet et D. Poulin. Québec, 2008 ; wikipedia.com «Ropewalk» ; derekhill.tribalpages.com «The Hill family Tree : Evan Rees» ; plusieurs documents d'archives de la Bibliothèque nationale du Québec (BANQ-QC), E21,S64,SS5,SSS5,D454, E21,S64,SS5,SSS2,D693-27, E21,S64,SS5,SSS2,D795, E21,S64,SS5,SSS2,D1777, E21,S64,SS5,SSS2,D1840 ; De cloches et de voix de Dale Gilbert, Éditions Zemë, Québec, 2012 ; Patrimoine du quartier Saint-Sauveur. Histoire de la forme urbaine. Lucie K. Morisset. (Coll. Archithème. Historiens d'architecture), Québec, 2000 ; Patrimoine du quartier Saint-Sauveur. Rapport synthèse. Lucie K. Morisset et Luc Noppen. (Coll. Archithème. Historiens d'architecture), Québec, 2000; <https://tolkien2008.wordpress.com> «Le grand incendie de 1866 [Québec, 14 octobre 1866] par Vicky Lapointe»; www.banq.qc.ca «Registre du Mount Hermon Cemetery» et les *Annuaire Marcotte de Québec*, de 1822 à 1867.

PAGE DES LOCATAIRES

De nouveaux formulaires de bail

Par Jonathan Camrichael

Il y a des choses immuables... ou presque! Inchangés depuis leur instauration en 1996, les formulaires de bail obligatoires de la Régie du logement ont enfin bénéficié d'une mise à jour. Depuis le 24 février dernier, les propriétaires doivent utiliser ces nouveaux formulaires lors de la signature d'un bail. Les lignes qui suivent vous résumeront les principaux changements.

Des modifications importantes

Tout d'abord, à la suite de certaines modifications législatives apportées depuis 1996, il était nécessaire d'actualiser les informations juridiques inscrites en annexes du bail. Les locataires auront enfin l'heure juste quant à leurs droits.

En effet, on note quelques améliorations intéressantes pour les locataires. Entre autres, la section G, où les propriétaires doivent indiquer le plus bas loyer payé des douze mois précédant la signature du bail, est davantage mise en évidence. Cela permet au locataire de le comparer avec le prix qu'on lui demande et d'éviter des hausses déraisonnables.

Autre information utile pour les locataires : le propriétaire précisera quel type d'énergie est utilisé pour chauffer le logement. Il s'agit aussi d'une information essentielle quand vient le temps d'évaluer si la hausse de loyer demandée par le propriétaire est abusive. De plus, en annexe au bail, des modèles de réponse à l'augmentation de loyer sont maintenant fournis.

D'autres modifications moins avantageuses

Toutefois, d'autres changements sont négatifs pour les locataires. Par exemple, dans la section où est indiqué le mode de paiement, on donne maintenant l'option au propriétaire de cocher que « le locataire accepte de remettre des chèques postdatés au locateur pour la durée du bail », une pratique déconseillée par les comités logement, entre autre parce qu'elle tend à réduire la communication entre locataires et propriétaires

Également, dans le cas de colocation, on facilite l'ajout de la clause de solidarité entre les colocataires. Cette clause peut être lourde de conséquences puisque le locataire peut être tenu de rembourser la dette de loyer de son colocataire ou des dégâts que ce dernier causerait au logement.

Bien sûr, si vous ne déménagez pas et que vous avez déjà signé l'ancien formulaire de bail, il n'est pas obligatoire d'en signer un nouveau. Si le propriétaire et vous souhaitez utiliser la nouvelle version, assurez-

Une façon simple d'être solidaire est de laisser une copie de votre bail au nouveau locataire au moment de votre déménagement.



Le nouveau formulaire de bail de la Régie du logement comporte plusieurs modifications importantes, comme la section où le prix du loyer le plus bas payé au cours des 12 derniers mois doit être inscrit.

Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault

vous qu'aucune modification n'est apportée en douce

Hausses de loyer

Au Québec, la loi prévoit un mécanisme afin de freiner les augmentations de loyer abusives lors des déménagements. Ainsi, quand on emménage dans un nouveau logement, on peut demander à la Régie du logement de fixer le prix du loyer si l'on constate qu'on paye plus cher que les locataires précédents.

En théorie, c'est bien beau, mais en pratique, cela se gâte. Règle générale, les propriétaires gardent caché le prix de l'ancien loyer. Sans cette information, les locataires ne peuvent pas entreprendre le recours prévu par la loi.

Depuis de nombreuses années, les comités logement revendiquent l'instauration d'un registre public où serait colligé le loyer de chaque logement. Les gouvernements qui se succèdent sur la scène provinciale ne semblent toutefois pas pressés de créer cet outil

nécessaire à la réalisation d'un droit important des locataires.

« Passe-moi ton bail »

Que faire alors? Une façon simple d'être solidaire est de laisser, au moment de votre déménagement, la copie de votre bail à l'attention du nouveau locataire. Si vous déménagez, donnez-le lui en main propre, retournez lui donnez quelques jours plus tard ou laissez une enveloppe à son nom dans la boîte aux lettres. Vous pourriez aussi déposer votre bail à nos locaux, au 301, rue de Carillon. Nous nous occuperons de l'acheminer à la nouvelle personne qui a emménagé dans votre ancien logement. •

Arboriculteur-élagueur • Soins des arbres • Abattage
418 455-1855 • jullafrance@yahoo.com

NPD
Annick Papillon
Députée de Québec
Bureau de circonscription
275, boul. Charest Est
Québec (Québec) G1K 3G8
Tél. : 418 523-6666
Télé. : 418 523-6672
annick.papillon@parl.gc.ca
www.annickpapillon.npd.ca

LOGEMENT SOCIAL

Logement et austérité

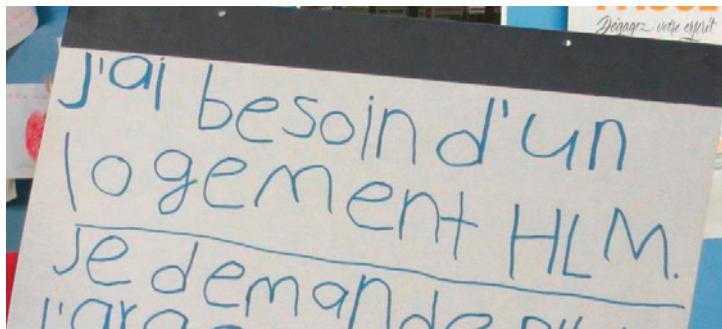
Par Éloïse Gaudreau

Le budget provincial a été déposé le 26 mars et celui du fédéral, le 21 avril suivant. Tant d'un côté que de l'autre, les nouvelles sont loin d'être rassurantes pour l'avenir du logement social. Les locataires de HLM et ceux des coopératives d'habitation sont menacés d'augmentation de loyer, tandis que les organismes communautaires qui aident les locataires risquent d'écoper du même coup et d'être de moins en moins en mesure de développer de nouveaux projets de logement social.

Austérité provinciale : privatisation partielle de l'aide au logement

Le premier ministre, Philippe Couillard, s'est montré fier du « budget de rigueur » déposé par son gouvernement. Or, tout le monde voit clair, c'est un budget d'austérité: coupures en santé, en éducation, fin du tarif unique pour les garderies subventionnées (ce qui constituait un bris de promesse électorale). Invoquant l'état des finances publiques pour justifier ces coupures, il s'agit plutôt d'une idéologie bien précise: celle de réduire les services et les programmes publics et de favoriser le recours au privé.

C'est une tendance qui s'observe clairement lorsque l'on s'intéresse à l'aide aux locataires et au soutien du logement social. La privatisation partielle de l'aide au logement se remarque par les coupures dans le



Il n'y a eu aucun nouveau HLM depuis 1994 et il est de plus en plus difficile de développer des coopératives et des OBNL d'habitation. Pourtant, les besoins des personnes plus démunies ne diminuent pas.

Photo: Atout-Lire

programme Accès-Logis et par le déplacement de l'aide vers des programmes de supplément au loyer. Ainsi, Accès-Logis, le programme qui permet de financer des nouvelles unités de logement social (coopératives et OBNL d'habitation) a été coupé de moitié. Au lieu des 3 000 nouvelles unités habituelles, le budget libéral prévoit n'en financer que 1 500. Pour tout le Québec, c'est très peu! Le FRAPRU estime que 270 000 personnes ont d'un logement social à l'échelle du Québec.

Privilégier les programmes de supplément au loyer signifie que le gouvernement choisit de verser des sommes à des propriétaires privés pour diminuer le loyer de personnes plus démunies au lieu de contribuer à la construction de nouveaux logements sociaux qui ne seront pas soumis à la logique de profit. Ce choix n'assure pas que les personnes démunies occuperont un logement décent et convenable pour elles.

Répercussions sur les organismes d'aide aux locataires

Accès-Logis verse 1% des coûts de construction des projets au milieu communautaire afin qu'il soutienne le développement de l'habitation sociale et communautaire. Étant donné la réduction de moitié des nouvelles unités, les

organismes œuvrant en matière de logement verront dès 2016 leur budget sévèrement amputé.

Austérité fédérale : les fins de convention

Du côté du gouvernement fédéral, c'est un dossier un peu compliqué qui risque, à terme, de faire augmenter de façon significative le loyer des locataires de logement social. C'est ce qui s'appelle « Les fins de convention pour les logements sociaux ».

Quand les logements sociaux ont été développés, le gouvernement fédéral a signé, à travers la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), des ententes hypothécaires de 30 à 50 ans avec les promoteurs de logements sociaux (coopératives, HLM, OBNL d'habitation). Ces ententes permettaient de garder les loyers abordables. Le fédéral finançait aussi certaines unités de logement social via les suppléments au loyer.

Ces dernières années, les ententes hypothécaires ont commencé à prendre fin et le gouvernement conservateur refuse de les renouveler. D'ici 2030, c'est donc 1,7 milliards de dollars en moins qui ne seront plus destinés au financement du logement social. Or, la SCHL a dégagé des profits de 1,72 milliards uniquement en 2012.

Impacts désastreux

Avec la fin des conventions et le retrait du fédéral, les loyers de certains locataires de

Suite en page 8



Photo: Ronald Lachapelle

AVEZ-VOUS VOTRE CARTE DE MEMBRE DU COMITÉ?

En devenant membre du CCCOSS ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité du quartier Saint-Sauveur. Pour adhérer, remplissez le coupon en page 2 et faites-nous le parvenir.



MOBILITÉ DURABLE

Le long parcours du Plan de mobilité durable de quartier

Par *Éric Martin*

En 2012 et 2013, l'équipe du Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ) a réalisé un diagnostic des importants problèmes de déplacement dans le quartier dont l'état délabré des trottoirs, les intersections dangereuses, l'absence de réseau cyclable et la faiblesse du réseau de transport collectif. Par la suite elle a fait en 2014, un important travail de consultation autour du Plan de solutions. Tout au long de ces étapes, une tâche difficile a été de convaincre la Ville d'embarquer dans le projet. Voici un bref aperçu des démarches et des défis auxquels l'équipe a été confronté.

Rappelons tout d'abord que le projet avait obtenu en 2014 un soutien financier de la Ville de Québec pour élaborer et tenir des ateliers consultatifs et participatifs visant la recherche de solutions adaptées aux besoins des résident-e-s du quartier. Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale du district Saint-Roch-Saint-Sauveur, avait d'ailleurs participé aux ateliers de travail organisés au mois de mars 2014.

L'équipe du PMDQ avait alors profité de sa présence pour lui demander d'organiser une rencontre avec les responsables de la Ville afin de leur présenter l'état d'avancement du projet. Avant cette date, l'accueil des fonctionnaires avait été plutôt froid, pour ne pas dire glacial. Ils avaient refusé de participer aux ateliers de travail « pour ne pas influencer le résultat avec (leurs) paradigmes et laisser place à l'innovation et à des solutions auxquelles (ils) n'auraient pas pensé ».



Des trottoirs glacés ou enneigés poussent plusieurs piétons à emprunter les rues pour circuler.

Photo: *Ronald Lachapelle*

Un projet en quête de reconnaissance municipale

Le travail de Mme Gilbert a porté fruit puisque au début du mois de septembre 2014, nous avons finalement obtenu une rencontre à l'Hôtel de ville, à laquelle étaient présents le président du RTC, le directeur des

transports, le président du Plan de mobilité durable de la Ville, ainsi que Mme Gilbert.

Lors de cette rencontre, nous avons reçu des félicitations pour avoir très bien documenté les problèmes de déplacement dans le quartier et ses environs. Les solutions envisagées sur les lieux à prioriser ont aussi été commentées avec intérêt. Cependant, à la suite de notre demande d'un engagement concret de la Ville, les responsables présents nous ont référés au directeur adjoint puisque le développement durable est placé sous sa responsabilité.

Après quatre mois d'attente, nous avons rencontré en janvier 2015 M. Gilles Dufour, directeur général adjoint à la Ville de Québec, en compagnie de onze directeurs

La collaboration avec la ville a beau être lente et parfois laborieuse, il n'en reste pas moins qu'elle est incontournable.

et directrices de services dont ceux et celles du développement durable, de l'aménagement du territoire, de l'ingénierie, des travaux publics, de l'aménagement et du développement urbain, de l'environnement, du transport et du développement économique. Cette rencontre aura permis de sensibiliser les hauts fonctionnaires du piteux état des infrastructures de notre quartier et de recevoir une nouvelle fois des félicitations pour l'ensemble du travail que nous avons accompli avec les citoyen-ne-s du quartier. Nous avons aussi obtenu de la Ville qu'elle nomme un répondant qui s'assure que nos recommandations soient énoncées en conformité avec le Plan de mobilité durable de la Ville.

Le début d'un travail de collaboration

Il aura fallu pas moins d'un an avant d'obtenir l'implication concrète des fonctionnaires dans le processus d'élaboration du PMDQ. La collaboration avec la Ville de Québec a beau être lente et laborieuse, il n'en reste pas moins qu'elle est incontournable. Sans quoi, le PMDQ risque d'être applaudi sans pour autant être mis en œuvre.

L'équipe du PMDQ peut donc se féliciter d'être parvenue à susciter l'intérêt d'une élue et de hauts fonctionnaires. D'autant plus que depuis le mois d'avril dernier, un fonctionnaire de la Ville de Québec rencontre régulièrement l'équipe du PMDQ afin de définir comment ce projet qui est issu de la communauté peut s'arrimer aux réalités et aux contraintes de la municipalité.

Pour la suite du projet, soyez assurés que l'équipe du PMDQ continuera à travailler d'arrache-pied pour que tous les efforts déployés autour de ce projet ne soient pas vains et que la relation établie avec la Ville porte fruits en améliorant concrètement l'aménagement des rues de notre quartier. •

Logement et austérité

Suite de la page 7

logements sociaux pourraient augmenter de 200 ou même 300\$ mensuellement. Ceci aurait des conséquences désastreuses pour des locataires qui doivent se débrouiller avec un revenu d'aide social ou avec le salaire minimum. On craint qu'un logement social sur trois disparaisse avec la fin des conventions. •



Assemblée générale annuelle du Comité

Un rendez-vous à ne pas manquer!

**Mercredi, 17 juin
19h00
301, de Carillon**

Participez à la vie démocratique du Comité!

Un souper précédera l'assemblée à 17h00

Confirmation nécessaire:
418-529-6158
cccqss@bellnet.ca

AMÉNAGEMENT URBAIN

En avant pour les travaux estivaux 2015 Remise des prix Citron et Orange

Par *Éric Martin*

La neige a fondu... C'est le temps des travaux qui pointe le bout du nez. Voici un aperçu de ce qui nous attend cette année dans Saint-Sauveur.

Pour 2015, la Ville planifie de réaménager la portion Sud du boulevard Langelier. Sur les plans que nous avons pu obtenir, on constate que plusieurs améliorations pour les piétons ont été conceptualisées. Une attention particulière a été portée aux traverses piétonnes et au verdissement. Pour caractériser l'allée piétonne, la Ville à l'intention d'aménager une allée de sculptures qui rendrait hommage au travail des pompiers.

Prix Orange

En plus du boulevard Langelier, la Ville projette la réfection de la rue Anna, sur la portion qui est située au nord d Charest. En espérant qu'il s'agisse d'une nouvelle habitude, soulignons que la municipalité a réalisé un important processus de consultation en amont de cette réfection permettant aux citoyen-ne-s de s'exprimer sur les améliorations envisagées. Pour cet effort de consultation, nous remettons au projet de la rue Anna le prix Orange 2015 ! Et nous avons bien hâte d'admirer le résultat du processus de consultation dont Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale du district Saint-Roch-Saint-Sauveur, vante désormais les mérites.

Prix Citron

Malheureusement, on ne peut pas en dire autant de l'aménagement de la passerelle cyclo-piétonne que la Ville a commencé à construire il y a quelques semaines, dans le parc Victoria. L'absence de prise en compte des besoins des citoyen-ne-s de Saint-Sauveur dans ce projet de plus de 2 millions de dollars est désolant. Cela fait en sorte que l'infrastructure prendra place au

milieu du parc plutôt que vers un endroit habité. Cela obligera les usagers à faire un important détour. Par exemple, résident-e-s de la rue Bigaouette devront marcher 1 kilomètre de plus. C'est pourquoi nous octroyons bien évidemment le prix Citron 2015 au projet de passerelle qui par son absence de consultation remporte le prix toute catégorie confondue !

Pour terminer, d'autres travaux sont à prévoir dans notre quartier, notamment sur la rue de l'Aqueduc, pour la portion comprise entre la caserne de pompier et la rivière Saint-Charles. Puisqu'au moment d'écrire ces lignes, malgré que la fin mai approche, la Ville n'a toujours pas rendu disponible les plans des travaux, nous ne pouvons donc pas vous en dire plus. Gageons cependant que le dérangement risque d'être important puisque la zone de travaux inclut l'intersection de l'Aqueduc et de Marie-de-l'Incarnation. •



Pour les efforts de consultation ayant permis aux citoyen-ne-s de s'exprimer, nous décernons le prix Orange au projet de la réfection de la rue Anna.

Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault



Le prix Citron est décerné au projet de passerelle cyclo-piétonne construite vis-à-vis le parc Victoria plutôt que vers une rue du quartier ce qui obligera les piétons à faire un important détour.

Photo: Eric Martin

Adresser une plainte à la Ville, ça fait une différence!

Par *Éric Martin*

Des poubelles sont éparpillées sur un trottoir? Le déneigement du contracteur municipal laisse à désirer? Vous croisez des nids de poule sur la chaussée? Une intersection vous semble mal aménagée et dangereuse? Toutes ces situations sont fréquentes et le mieux que l'on puisse faire, c'est d'agir pour ne pas laisser notre environnement à l'abandon.

Bien que ce ne soit pas aux citoyen-ne-s de réparer ou de nettoyer les rues, nous partageons collectivement la responsabilité de signaler les obstacles et les problèmes à la municipalité pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie. La procédure à suivre est de contacter par téléphone, par courriel ou en personne, notre arrondissement (La Cité-Limoilou) et de formuler une plainte ou une demande d'intervention.

Cette année, le Comité, avec l'implication de citoyen-ne-s averti-e-s, a réussi à faire valider une plainte qui avait été rejetée à propos du temps de traverse d'un passage piétonnier situé à l'intersection de Charest et de Marie-de-l'Incarnation. Aussi, une autre demande adressée à la Ville a permis d'améliorer la qualité du déneigement d'un trottoir situé aux abords d'une résidence pour aînés. Enfin, une troisième plainte a eu pour effet d'améliorer l'emplacement de panneaux de signalisation

d'une traverse piétonnière jugée dangereuse.

Il est certain que les solutions que la Ville a mis en œuvre n'ont pas toujours été à la hauteur des demandes que le Comité lui avait adressées. Par exemple, le temps de traverse du passage piétonnier n'a été rallongé que de 3 secondes. Mais quoi qu'il en soit, l'obtention d'une amélioration de notre environnement, si minime soit-elle, bénéficie à tout le monde.

C'est facile de téléphoner au 418-641-6001 ou d'envoyer un courriel à l'adresse lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca. Les résultats peuvent même être assez rapides, par exemple dans le cas de poubelles qui ont été oubliées. Mais cela peut aussi parfois s'avérer plus compliqué.

Suite en page 13

LUTTES SOCIALES

(G)rève social(e)

Par Typhaine Leclerc-Sobry

À l'automne dernier, le Syndicat industriel des travailleurs et des travailleuses – Montréal (IWW / SITT) a commencé à distribuer des tracts invitant les groupes de partout au Québec à faire la grève le premier mai. Ce n'était pas la première fois que ces deux mots – grève sociale – circulaient dans le mouvement communautaire, mais c'est la première fois que les groupes ont répondu à l'appel avec autant de force et d'enthousiasme. Petite chronique photo d'un premier mai hors du commun.

Une tradition timide...

Ailleurs dans le monde, notamment en Europe et en Amérique Latine, le premier mai est une journée incontournable pour les mouvements sociaux et syndicaux. Dans de nombreux pays, c'est un jour férié, ce qui permet aux travailleuses et travailleurs de manifester massivement. Au Québec, et à Québec, la tradition du premier mai est plus timide, les actions syndicales étant souvent d'une ampleur limitée et portant des revendications très sectorielles. Toutefois, depuis quelques années, on voit se développer des premiers mai plus diversifiés, à l'appel de groupes communautaires, sociaux et militants.

... mais qui se renouvelle!

À Québec, au cours des dernières années, le premier mai a été souligné par la Coalition pour la justice sociale, une coalition d'organisations communautaires, syndicales, féministes et étudiantes dont fait partie le Comité. Et même si la Coalition a joué un rôle important pour coordonner la journée dans la capitale encore cette année, on peut affirmer que 2015 aura été différente des années qui l'ont précédée, tant en terme de types d'actions que d'envergure de la mobilisation.

Les actions du Comité et de ses alliés en photos



L'Association de défense des droits sociaux (ADDS) et le Comité des citoyens et citoyenne du quartier Saint-Sauveur ont décoré leur bâtiment pour souligner qu'ils étaient en grève.

Photo: Éloïse Gaudreau

8:00 – Piquetage de grève avec d'autres groupes du quartier



Les piqueteuses et les piqueteurs devant les bureaux du Centre des femmes de la Basse Ville (CFBV). Des membres de l'Association de défense des droits sociaux (ADDS), d'Atout-Lire, du Comité, du CFBV et du Collectif pour un Québec sans pauvreté s'étaient mobilisés.

Photo: Typhaine Leclerc-Sobry

10:30 – Action-surprise du RÉPAC

Une cinquantaine de membres et alliés du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) ont occupé l'édifice du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à Québec, pendant près d'une heure. En plus de porter le message anti-austérité, les manifestant-e-s revendiquaient un meilleur financement, la reconnaissance et l'autonomie de l'action communautaire autonome.

Julie, membre du Comité et travailleuse du ROC-03 commente sa participation à l'action: «C'était trippant comme action. Une cinquantaine de personnes qui faisaient beaucoup de bruit! On est ressortis les oreilles bouchées mais c'est mobilisant!»



Une cinquantaine de personnes ont participé à l'occupation de l'édifice du ministère du Travail et fait beaucoup de bruit.

Photo: Éloïse Gaudreau

15:30 – Zone de grève de Saint-Sauveur

À l'appel du RÉPAC 03-12, plusieurs « zones de grève » ont été organisées dans différents quartiers de Québec ainsi dans Charlevoix et Chaudière-Appalaches.

Dans le quartier Saint-Sauveur, la zone de grève était située au coin Langelier et Charest, et organisée en collaboration avec plusieurs organismes, notamment l'ADDS et le Centre Jacques-Cartier. Environ 80 personnes y ont participé.

VIE DE QUARTIER

Le parc Victoria, une merveille au coeur du quartier Saint-Sauveur

Illustrations par Aude Chaumaz



18:00 – Manifestation de la Coalition pour la justice sociale

“Uni-e-s contre l’austérité” 2015 aura vu déferler dans les rues de Saint-Roch la plus grosse manif régionale du 1er mai depuis 2001, selon les dires de militantes et militants de longue date. Plus de 2 000 personnes ont manifesté dans les rues de Saint-Roch pendant plus de



Des manifestant-e-s, uni-e-s contre l’austérité, déambulent sur la rue Prince-Édouard.

Photos: Typhaine Leclerc- Sobry



L’été, ce parc est extrêmement vivant. Il fourmille de jeunes, de familles, de chiens, de cyclistes, de marcheurs et de pique-niqueurs.

Bien à l’abri entre la rivière Saint-Charles et l’Hôpital général, le Parc Victoria est un joyau que Saint-Sauveur partage avec le quartier Saint-Roch



Le parc Victoria est équipé de jeux d’eau, de terrains de soccer, volleyball, tennis, basket-ball, hockey et d’un parc pour les planches à roulettes.



Opération juillet 2015

Vous connaissez une personne ou une famille qui risque de se retrouver sans logement le 1er juillet?

La Ville et l’Office municipal d’habitation du Québec (OMHQ) ont mis en place des mesures pour aider ceux qui ont des difficultés à se reloger. Pour obtenir de l’aide, du 25 mai au 7 août, joignez le personnel de l’OMHQ au 418-780-5211 ou rendez-vous au 110, rue de Courcelette, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16h30

RECYCLAGE VANIER MANUTENTIONNAIRES

L’employé effectue un travail de tri et de mise en ballot de papier.

418 527-8050 poste 234.

Emploi d’une durée de 28 semaines rémunérées, incluant un support au placement en milieu de travail.
Financé par Emploi-Québec

COHABITATION

Découvrir la Mosquée de la Capitale et sa communauté

Par C.B., femme musulmane fréquentant la Mosquée de la Capitale et native de Québec

En mars dernier, la Mosquée de la Capitale a été victime d'actes de vandalisme. Le Comité a réagi par un communiqué de presse afin de dénoncer ces actes et d'appeler la population du quartier à la tolérance, au respect et à l'ouverture. Ces événements ont amené à un dialogue avec les dirigeants de la Mosquée et le Carillon a eu envie de les inviter à se présenter

En tant que citoyenne musulmane de la ville de Québec, j'aimerais vous faire découvrir un de nos lieux de culte, la Mosquée de la Capitale, située au 270, rue Marie-de-l'Incarnation.

L'arrivée d'une Mosquée dans Saint-Sauveur

La Mosquée de la Capitale a été acquise en 2012. Le choix de l'emplacement a reposé principalement sur le fait que le bâtiment répondait aux besoins d'espace, de structure et de zonage. De plus, le quartier est très accessible en transport en commun selon la provenance des membres de la Mosquée, ce qui était un grand avantage. Les frais d'achat et de fonctionnement de la mosquée sont assumés entièrement par les dons des croyants et proviennent de levées de fonds. Il est possible pour les fidèles d'y faire les cinq prières quotidiennes, la prière du vendredi, ainsi que les prières des deux grandes fêtes musulmanes dans l'année : l'Aïd Al-Fitr (fête marquant la fin du jeûne de Ramadan) et l'Aïd Al-Adha (fête commémorant le sacrifice du prophète Abraham).



La Mosquée de la Capitale a pignon sur rue dans le secteur Saint-Malo.

Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault

Au delà du lieu de culte, la mosquée est également un lieu de rassemblement, de partage et d'apprentissage pour les croyants et leurs familles. Un nombre impressionnant d'activités très diverses y sont organisées au cours de l'année. Cours et conférences pour enfants et adultes sur différents sujets : apprentissage de l'arabe et du Coran, éducation religieuse, conférences sur divers thèmes de la vie à Québec, journées portes ouvertes, soupers familiaux, pour ne nommer que ceux-là. Les activités se déroulent en français et en arabe.

Notre communauté en est une solidarité, où tout fonctionne grâce aux bénévoles de la Mosquée : entretien ménager, enseignement, organisation, etc. La Mosquée fonctionne avec un conseil d'administration constitué d'homme et de femmes de la communauté. Chacun d'eux prend la responsabilité d'un comité ou plus. Nous avons différents comités comme par exemple: relations publiques, finances, médias et information, le comité des jeunes et de la famille, etc. Il est aussi très fréquent que toute la communauté unisse ses efforts pour venir en aide à des familles ou à des personnes en difficulté. En tant que femme musulmane, et maman, cet esprit communautaire et familial est très important pour ma famille et moi.

Une communauté diversifiée

La communauté musulmane de Québec est très diversifiée. Bien qu'une majorité soit originaire du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), plusieurs origines sont représentées : Afrique, Moyen-Orient et convertis de toutes origines, incluant plusieurs Québécois de naissance. Cette répartition représente cependant peu la répartition des musulmans à l'échelle mondiale. Approximativement, 24% de la population à travers le monde, est musulmane. Parmi eux, on compte environ 20 % qui vivent dans le monde arabe. Un cinquième sont situés en Afrique subsaharienne et la

plus grande population musulmane du monde est en Indonésie. L'arabe est la langue de révélation du Coran, mais elle n'est en réalité la langue maternelle que de moins d'un musulman sur cinq. Les activités de la Mosquée sont cependant offertes en français ou avec traduction en français, pour que tout le monde puisse y participer.

Une cohabitation généralement très bonne

Nous sommes les fiers voisins d'en face de l'Église de Saint-Malo. Malgré les attaques récentes dont a été victime la Mosquée, la cohabitation avec le voisinage se passe très bien. Nous avons d'ailleurs reçus plusieurs messages d'amitié de non-musulmans du quartier suite à la dernière attaque sur la Mosquée. Nous savons que la majorité des gens du quartier sont pacifiques et respectueux.

J'aimerais ajouter que nous sommes toujours ouverts aux échanges avec notre voisinage. Les gens peuvent nous contacter, il nous fera plaisir de répondre à toute question ou d'accueillir les gens à la Mosquée. •

La foi musulmane

Notre religion, l'Islam, est une continuité de la foi juive et chrétienne. Nous reconnaissons les livres révélés antérieurement : La Thora et la Bible. À cela s'ajoute le Coran, notre livre Saint. Nous croyons également à tous les prophètes, d'Adam à Jésus (en passant par Abraham, Jacob, David, Moïse, Jean-Baptiste, pour ne nommer que ceux là), et à Mohamed, à qui a été révélé le Coran par l'ange Gabriel.

L'Islam comporte cinq piliers. Le premier est l'attestation de foi, qui est la base. En étant musulman (mot d'origine arabe qui signifie "soumis à Dieu"), nous attestons qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que Mohamed est Son prophète. Notre Dieu est le même que celui des juifs et des chrétiens. Nous le nommons Allah, qui est tout simplement le mot arabe signifiant Dieu.

Le deuxième pilier est la prière. Nous faisons la prière cinq fois par jour : à l'aube, au zénith, à la fin de l'après-midi, au coucher du soleil et la nuit.

Le troisième pilier est l'aumône. Chaque musulman doit donner une aumône aux plus démunis, à chaque année. Cette aumône est déterminée selon le niveau financier de chacun, et les moins nantis n'y sont pas assujettis.

Le quatrième pilier est le jeûne du mois de Ramadan. Pendant le mois lunaire de Ramadan, nous jeûnons de l'aube au coucher du soleil.

Le cinquième pilier est le pèlerinage à la Mecque, une fois dans la vie, pour le musulman qui en a les moyens et la santé.

Mosquée de la Capitale: 418-914-2025

info@mosqueedelacapitale.com

PAGE FAMILLE

Cinq idées pour découvrir le quartier en famille

Par La Voix des parents, Commun'Action 0-5 ans Saint-Sauveur et Saint-Roch

La Voix des parents vous propose cinq idées gratuites pour découvrir le quartier Saint-Sauveur en famille cet été.

1 Bougez avec vos enfants Le quartier Saint-Sauveur a la chance de compter quelques parcs. Le parc Dollard (907, rue Raoul-Jobin) avec sa piscine, ses jeux d'eau et ses modules est parfait pour y passer une belle journée ensoleillée. Apportez un pique-nique et profitez de l'ombre sous les grands arbres ! La grande surface de jeux d'eau du parc

Victoria est aussi une sortie incontournable l'été. Un tout nouveau module de jeux y sera installé prochainement. À vélo, à pied ou avec la poussette les abords de la rivière Saint-Charles vous offriront une balade magnifique. Jouez à repérer les canards ! De plus, Basse-Ville en forme vous donne rendez-vous dans les parcs pour

l'activité Bambins en plein air et vous proposera des jeux stimulants, les mercredis à 10h, du 1er juillet au 5 août.

2 Apprivoisez les journées pluvieuses! La piscine Wilfrid-Hamel (155 rue Bigaouette) offre des bains libres en période estivale, allez patauger avec vos tout-petits. Vous pouvez aussi aller jouer sur place à la Joujouthèque Basse-Ville (165, rue de Carillon) ou emprunter des jouets pour la maison. Quant au Centre Durocher (680, rue Raoul-Jobin), il met à votre disposition La Zone famille: petits et grands s'amuseront avec les jeux de table et d'autres divertissements. Enfin, la bibliothèque Gabrielle-Roy (350, rue Saint-Joseph Est) demeure une destination parfaite, pour lire, jouer sur place ou encore profiter de l'espace cinéma

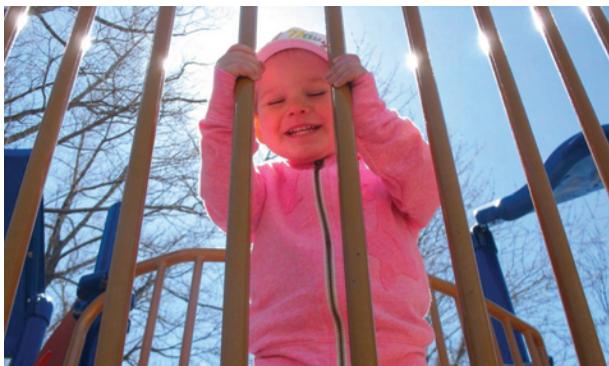


Photo: Andrée Mainville

3 Visitez notre quartier Faites une belle promenade sur notre artère commerciale, la rue Saint-Vallier Ouest. Profitez-en pour découvrir et encourager les commerces de proximité en compagnie de vos enfants. Arrêtez-vous les samedis des mois de juillet et août, entre 10h à 14h, au Marché Saint-Sauveur, dans le parc Durocher. Vous pourrez vous approvisionner en produits frais et faire participer vos enfants au choix des aliments. Surveillez leur page Facebook pour les activités spéciales!

4 Pour fêter L'été est le moment propice pour sortir de chez soi et dans Saint-Sauveur ça bouge! Saint-Sauveur en Fleurs au début juin est une bonne occasion pour garnir vos jardins (légumes, fleurs, fines herbes). Connaissez-vous vos voisins? La fête des voisins vous y aidera, regroupant le voisinage dans un esprit convivial et familial pour discuter, échanger ou peut-être même chanter dans nos rues! Consultez vos voisins pour savoir s'il en existe déjà une dans votre coin ou organisez votre propre fête. Venez vous divertir au Festi-Famille

en août, où animations, maquillages, jeux gonflables vous attendent. Enfin, Saint-Sauveur en Fête, au début septembre, vous invite à découvrir les restaurants de la rue Saint-Vallier Ouest, piétonne pour l'occasion. Ils vous font déguster leurs spécialités. Spectacles et animations pour les enfants vous sont aussi proposés.

5 Informez-vous sur les différentes activités Aimez la page Facebook de Commun'Action 0-5ans Saint-Sauveur et Saint-Roch. Vous y trouverez d'autres idées et pourrez en partager. Consultez aussi la page Facebook de Parents-enfants Basse-Ville et les horaires de piscine sur le site Internet de la Ville de Québec. •



Plaintes à la Ville

Suite de la page 9

Quelques conseils pratiques

Au Comité, l'expérience nous montre que, qu'avant de formuler une plainte, cela vaut la peine de bien la préparer. C'est même un incontournable si l'on souhaite que la Ville règle un problème plus compliqué. D'emblée, il faut aussi savoir que notre plainte pourrait être rejetée et que l'on ressent de la frustration face à l'inaction de la Ville. Pour une plainte déposée concernant le déneigement, le Comité a même eu la désagréable surprise de se faire contacter par le contracteur en déneigement.

Lorsque l'on rencontre des difficultés dans ce type de démarches, il convient tout d'abord de s'en tenir aux faits et si nécessaire de prendre des photos. Par exemple, dans le cas des poubelles ou d'un problème de déneigement, une image vaut mille mots. Dans d'autres situations, il est peut être pertinent d'essayer de comprendre la réglementation en vigueur. Cela permet de mieux formuler la requête puisque la Ville se doit de respecter et de faire appliquer les lois, les politiques et les règlements.

Par ailleurs, il est possible de poser des questions au fonctionnaire qui est chargé de la demande. Cela permet de savoir, par exemple, le règlement qui s'applique au problème rencontré (travaux, déneigement, collecte d'ordures, etc.). Si vous éprouvez de la difficulté à comprendre un règlement ou si vous n'êtes pas d'accord avec l'explication des fonctionnaires, n'hésitez pas à vous adresser au Comité.

Finalement, il importe de considérer le travail des fonctionnaires à sa juste valeur. Leur travail est important et les contraintes administratives avec lesquelles ils doivent composer sont nombreuses. La règle d'or est de ne jamais s'emporter. Notre responsabilité est de les informer des problèmes que nous rencontrons et de leur demander d'agir en toute bonne foi. Et si ça marche, alors envoyez-leur un coup de chapeau! •

Manger à sa faim dans Saint-Sauveur

Par Marie-Hélène Tardif

Saint-Sauveur, dans toute sa splendeur, nous cache un défaut qu'il ne faudrait pas prendre à la légère. Je parle ici du manque d'épicerie et de l'accès difficile à des aliments frais, locaux et à prix abordables. Ces difficultés démontrent un problème encore plus grand dans notre quartier soit l'enjeu de l'insécurité alimentaire.

Selon la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DRSP), l'insécurité alimentaire est «un état dans lequel se trouve une personne ou un groupe de personnes, lorsque la disponibilité d'aliments sains et nutritifs, ou la capacité d'acquérir des aliments personnellement satisfaisants par des moyens socialement acceptables, est limitée ou incertaine». C'est donc dire que le problème concerne à la fois l'offre alimentaire environnante, mais aussi les moyens économiques des personnes pour y accéder.

Un problème d'envergure

La Basse-Ville de Québec est le secteur ayant la plus grande demande en aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale. D'ailleurs plusieurs organismes d'aide alimentaire sont débordés et fortement achalandés. Selon la DRSP, en 2007-2008, sur le territoire de la Capitale-Nationale, 5,3% de la population de 12 ans et moins était touché par l'insécurité alimentaire. Cela équivaut à environ 3 200 enfants. C'est énorme et ça ne compte même pas tous les adultes qui se trouvent aussi dans cette situation !

Miser sur les forces

Dans le quartier, plusieurs organismes, projets et initiatives tentent de répondre au problème. On peut penser au Service d'entraide Basse-Ville, au Pignon Bleu et à la Maison Revivre qui offrent tous de l'aide alimentaire aux citoyen-ne-s du quartier. Pour les projets, on peut penser aux groupes d'achats du Centre Jacques-Cartier et de l'Accorderie, aux jardins Le Tourne-Sol et Entre Toit et Moi, ainsi qu'aux quelques cuisines collectives.

Certains services d'aide alimentaire sont plutôt traditionnels. Généralement ils n'impliquent que peu ou pas les individus concernés dans le processus. C'est le cas des soupes populaires, dépannages alimentaires, paniers de Noël, popotes roulantes, etc. Il y a aussi des services alimentaires plus alternatifs qui visent



Malgré le début de saison, le jardin communautaire et biologique Tourne-Sol situé sur le long de la rue Montmartre, est déjà magnifique.

Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault

Un marché pour améliorer la sécurité alimentaire

Pour un troisième été, un marché public vient s'installer au parc Durocher tous les samedis de l'été. Il s'agit d'une initiative d'un groupe de citoyens voulant mettre en place un centre d'approvisionnement de fruits et légumes frais et locaux dans le quartier. À sa façon et malgré certaines limites, ce projet tente de répondre au problème d'accessibilité aux aliments. C'est pourquoi il a mis en place un cercle de travail sur la sécurité alimentaire. Celui-ci se penche sur un plan d'action. Par exemple, il examine la possibilité de faire de la livraison à vélo. Le Marché cherche aussi à amener les producteurs à mieux connaître et considérer les réalités économiques du quartier et à identifier des possibilités d'affaires correspondant davantage aux besoins des gens. Enfin, à travers diverses animations, il aborde l'enjeu, sensibilise et crée des liens avec les ressources.

Airbnb: La dérive mercantile d'une belle idée !

Par Marie-Joëlle Lemay-Brault

En avril dernier, on a beaucoup entendu parler d'hôtellerie illégale et du populaire site de location Airbnb. C'est que le gouvernement québécois à l'intention de mieux encadrer et de taxer cette pratique. Si les hôteliers se réjouissaient, les hôtes et les utilisateurs paraient plutôt d'ingérence. Dans les tribunes, on traitait de revenus au noir, d'injustice entre les particuliers et les hôteliers, de liberté d'usage de la propriété, mais trop rien sur les impacts de ce type d'hébergement sur le marché du logement. Pourtant, le phénomène en expansion à forcément des impacts.

Un succès indéniable

Airbnb est une entreprise californienne fondée en 2008 par 3 jeunes hommes. Alors que San Francisco accueillait une grande conférence de design industriel et que tous les hôtels affichaient complets, ils ont eu l'idée d'offrir sur le web, un matelas gonflable et un déjeuner chez eux. Leur initiative a fait boule de neige et rapidement, ils ont flairé la bonne affaire.

Quelques années plus tard, force est de constater le succès d'Airbnb. Répandue dans plus de 190 pays et plus de 134 000 villes, elle est la plus importante plateforme web de location d'hébergement. La montée des économies de partage facilitées par Internet, la tendance au voyage et la hausse considérable des coûts associés à la propriété expliquent probablement en partie cet immense engouement pour le modèle.

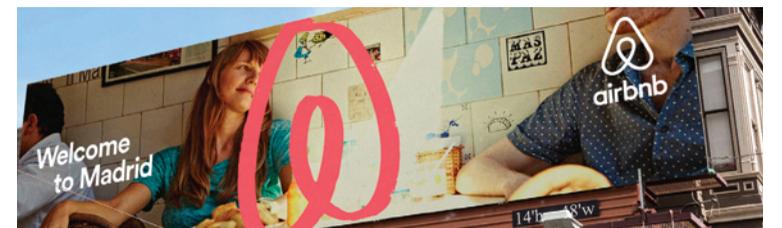


Photo: venturebeat.com

L'envers de la médaille

Les utilisateurs semblent plutôt unanimes appréciant le coût d'hébergement moindre, le caractère chaleureux et l'aspect pratico-pratique d'être hébergés dans une résidence plutôt qu'à l'hôtel. Ils mentionnent trouver dans ce type d'hébergement une opportunité d'avoir un contact privilégié avec les endroits qu'ils visitent, mais cela n'est pas sans conséquences sur le marché locatif.

En 2014, le Regroupement des comités logement et d'associations de locataires du Québec (RCLALQ), affirmait que le phénomène Airbnb contribue à la rareté des logements et à l'augmentation de leurs coûts dans les quartiers centraux, là où il est le plus populaire. C'est que de nombreux propriétaires substituent la location traditionnelle par ce modèle de location, visiblement tentés par l'aspect lucratif de la location à la journée ou à la semaine. La vocation des logements est ainsi transformée et ils deviennent indisponibles pour les « vrai-e-s » résident-e-s. Par ailleurs, les mauvais visiteurs, le va-et-vient, l'altération des liens de voisinage sont aussi des éléments préoccupants liés à ce que l'on nomme hôtellerie illégale.

ENJEUX

Un cadre légal flou et mou

Le problème n'est pas tant que les gens louent occasionnellement une chambre, voire leur résidence à des visiteurs. Il est davantage dans la récurrence et l'ampleur qu'a pris le phénomène. La nébulosité législative entourant ce type d'hébergement n'aide pas non plus. La loi prévoit que tout établissement d'hébergement doit détenir une attestation, mais que ceux qui le font sur une base occasionnelle sont exemptés. Elle définit le terme « occasionnel » non pas en nombre de jours, mais « comme un acte fortuit, accidentel et/ou qui ne produit pas à répétition ». Par ailleurs, elle ne prévoit pas que des particuliers qui louent soient considérés comme des établissements d'hébergement.

Des changements législatifs à prévoir

Du côté des hôteliers, on crie à la concurrence déloyale et les intentions du gouvernement d'intervenir et de mieux encadrer sont salués. Ils demandent d'imposer aux locataires des limites de nombre de jours et des taxes. Ils prétendent que les propriétaires en font un business sans devoir se plier à aucune réglementation, tandis qu'eux doivent répondre à un paquet d'exigences et payer des taxes considérables pour faire des affaires dans un marché très compétitif.

Airbnb contribue à la rareté des logements et à la hausse des loyers.

Et c'est probablement plus cette influence que le bien-être des locataires qui est l'origine du début des travaux en janvier 2014, d'un comité consultatif constitué par le Ministère du tourisme et dont la plupart des membres sont issus du domaine touristique.

La popularité du modèle force nos dirigeants à revoir les règles. D'ailleurs, en Ontario aussi on se questionne et la Californie vient d'adopter une taxation de 14% sur les services de type Airbnb. Il faut prévoir qu'ici aussi on précisera avant longtemps, comment on entend intervenir en la matière.

Au delà des considérations hôtelières

Espérons seulement que les travaux du gouvernement intégreront des préoccupations liés aux impacts pernicieux de ce type d'hébergement sur le marché immobilier et les locataires. Espérons qu'il ne s'agisse pas uniquement d'un paquet de mesures visant à satisfaire les hôteliers et à renflouer les coffres de l'État. Car il ne faut pas se le cacher, il y a aussi là des taxes et des impôts intéressants à récupérer pour notre bon gouvernement si créatif dans sa quête vers l'équilibre budgétaire.

Osons croire que les règles qui seront établies viseront aussi à protéger les droits et les intérêts des locataires. Sans quoi, une fois de plus, le logement sera considéré comme une vulgaire marchandise alors qu'il s'agit d'un droit auquel tous devraient pouvoir assurer. •



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501, 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

Faillite de l'entreprise Les Saveurs Associées

Témoignage d'un client insatisfait

Les Saveurs Associées, une entreprise qui vendait des repas préparés, a ouvert ses portes dans le quartier Saint-Sauveur en avril 2014. Il était possible d'y acheter des cartes de 30 repas pour 105 \$, ce qui permettait une économie alléchante. Or, l'entreprise a déclaré faillite en mars dernier alors qu'elle devait toujours plusieurs repas aux personnes qui lui avaient acheté des forfaits. Ce que nous apprendrons plus tard, c'est qu'elle s'était installée ici après avoir fermé à Sainte-Foy dans des circonstances similaires. Voici le témoignage d'un des clients floués.

Je n'ai pu avoir qu'un seul repas sur les 30 que j'ai payés. J'ai donc perdu

100\$ dans cette histoire. Et 100 \$, dans mon budget à moi, ça fait une énorme différence!

de macaroni, mais il ne m'a pas non plus parlé de la faillite de l'entreprise. J'ai inscrit mes initiales sur la feuille.

Mercredi le 4 mars 2015, je suis allé aux Saveurs Associées et j'ai dit à l'employé que je voulais acheter un forfait à 105\$.

Il m'a fait remplir une feuille avec mes nom et prénom, ainsi que mon adresse et mon numéro de téléphone. Il ne m'a rien dit à propos de la faillite qui viendrait 2 jours plus tard, c'est-à-dire vendredi le 6 mars.

Jeudi le 5 mars 2015, je suis allé aux Saveurs Associées vers 14h00, après mon travail. La porte était verrouillée. J'ai cogné et un employé est venu me répondre et m'a servi. J'ai pu avoir un repas

Puis, l'entreprise a été fermée du vendredi 6 mars au lundi 9 mars. Dans la vitrine une affiche disait qu'ils étaient fermés à cause de circonstances hors de leur contrôle. Ce n'est que 2 semaines plus tard que j'ai su qu'ils avaient fait faillite.

Au total je n'ai eu qu'un seul repas sur les 30 que j'ai payés. J'ai donc perdu 100\$ dans cette histoire. Et 100 \$, dans mon budget à moi, ça fait une réelle différence ! •



L'un des nombreux client floué par l'entreprise Les saveurs associées.

Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault

Plainte collective à l'Office de la protection du consommateur

Le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur tient à rappeler qu'une plainte collective auprès de l'Office de la protection du consommateur ainsi qu'une enquête policière sont en cours afin d'évaluer s'il y a eu fraude dans ce dossier. Veuillez entrer en contact avec nous pour plus d'information à ce sujet ou pour vous joindre aux recours: cccqss@bellnet.ca ou 418-529-6158.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Justice ou injustice environnementale?

Par Marie-Hélène Tardif

Le 11 avril dernier, une dizaine de citoyens du Comité se sont rencontrés dans le but de discuter de justice environnementale. Ce fut l'occasion d'explorer le thème, de découvrir sa signification, d'étudier des cas, mais surtout de s'approprier la notion à l'échelle du quartier

Bien que le thème de la justice environnementale soit de plus en plus populaire, il est difficile de savoir ce qu'il englobe exactement. Le terme a émergé des mouvements populaires des États-Unis dans les années 80. À cette époque, des citoyens étaient préoccupés par les répartitions inégales des facteurs de risque environnementaux, spécialement dans les quartiers plus défavorisés. Les premières causes de justice environnementale ayant été traitées devant les tribunaux référaient principalement aux sites de dépôt des déchets ou aux cheminées industrielles qui diminuaient la qualité de l'air dans les quartiers défavorisés et affectaient la santé des résidents. La justice environnementale est donc une union de préoccupations environnementales et des principes liés à la justice sociale.

Des exemples près de chez nous

Un exemple parlant lié à la justice environnementale dans la Ville de Québec est celui de la poussière rouge dans Limoilou. Dans les dernières années, plusieurs résidents du quartier ont dit avoir vu de la poussière rougeâtre dans leur environnement. Il s'agirait de résidus d'oxyde de fer qui proviendraient d'une entreprise située au port de Québec. Le comité de vigilance Port de Québec, formé de citoyens inquiets, a été mis en place pour garder à l'œil cette réalité et les dernières plaintes au Ministère de l'Environnement ont été enregistrées en janvier 2014. Ce dossier n'est pas clos et il s'agit d'une problématique importante qu'il faudra impérativement prendre en compte dans les prochaines années.



Le manque d'espace verts et le phénomène des îlots de chaleur ont été dénoncés comme des injustices environnementales.
Photo: Marie-Joëlle Lemay-Brault

Lors de notre soirée de discussion au Comité, les participants ont pu dénoter plusieurs problèmes environnementaux vécus dans Saint-Sauveur. Par exemple, ils ont mentionné plusieurs inégalités dans la distribution des infrastructures et des services à travers la Ville. Ils ont également parlé du manque d'espaces verts dans le quartier ainsi que du manque d'installations pour le transport actif.

Deux dimensions à prendre en compte

Une contradiction intéressante est ressortie des discussions de la soirée du 11 avril. Alors qu'on parle de justice environnementale, les cas nommés relèvent plutôt de l'injustice environnementale. Ainsi, la justice environnementale serait davantage un idéal à atteindre, comme dans le cas de la justice sociale. Mais comment l'atteindre?

Selon les citoyens présents à la soirée de discussion, deux dimensions devraient être prises en compte afin de diminuer les effets négatifs ou pour agir sur les causes des injustices environnementales. Premièrement, une sensibilisation et une responsabilisation individuelle sont essentielles afin que notre quartier reprenne de ses couleurs. Ensuite, il est important de faire des pressions sur nos

Lettre du lecteur

Bande de caves, vous n'êtes pas tannés d'étouffer?

Par Michaël Parrish

La réputation de Saint-Sauveur de quartier le plus sec de la ville de Québec ne s'améliorera pas avec le projet de l'entrepreneur Action-Habitation de construire un bloc-appartement de six étages (74 logements), collé sur le Parc Durocher. Le parc sera totalement privé de soleil le matin, subira les tourbillons des vents et servira de cour quasi-privée aux locataires du nouvel immeuble. Ajoutons au portrait quatre ou cinq chiens sortant deux fois par jour satisfaire leurs besoins et c'est ainsi que se matérialise la formule de densification du centre-ville chère à l'Équipe-Labeaume. Puisque nos immeubles sont construits pour durer cent ans, nous pouvons donc d'ores-et-déjà rebaptiser ce projet « ÎLOT DE CHALEUR DURABLE ».

Les citoyens et citoyennes habitant les petites et étroites rues avoisinantes seront réduits à rechercher un demi kilomètre plus loin des espaces verts au Parc Victoria, au Coteau Sainte-Geneviève ou au Parc Dollard. Sinon, aller s'asseoir sur les bancs publics du Boulevard Charest à regarder passer les camions lourds et autres autobus...

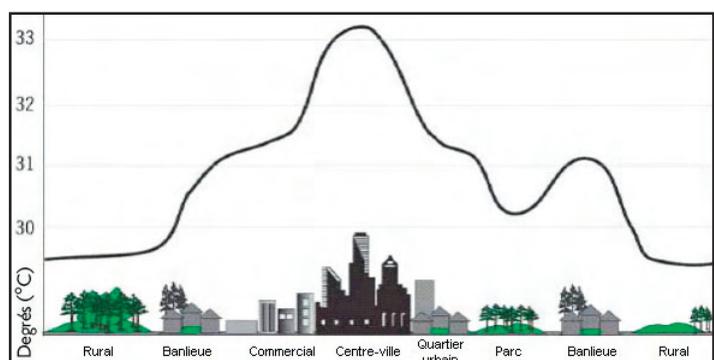
Ne nous décourageons pas, un jour des politiciens courageux réaliseront qu'une correction majeure doit être apportée dans la différence inacceptable des taux d'espérance de vie entre le haut et le bas de la Pente-Douce. Si nous, les résidents, n'étouffons pas avant dans l'indifférence générale ... •

*Titre inspiré de la célèbre phrase du poète Claude Péloquin

représentants et élus afin que des moyens concrets soient mis en place pour diminuer les injustices environnementales dans notre environnement naturel et bâti.

Et maintenant, que peut-on faire?

Bien que nous puissions maintenant mieux nous situer par rapport à l'enjeu de justice environnementale et de qualité de vie dans notre quartier, il est venu le temps de se concentrer sur les solutions et les pistes d'actions à adopter pour régler toutes ces injustices. La soirée nous a permis de nous approprier le terme, mais nous sommes encore loin d'avoir trouvé des solutions concrètes aux problèmes nommés. Par où commencer? Qui aborder? Que demander? Bien des questions nous restent en tête pour en arriver à identifier des actions concrètes afin de défendre l'intérêt des citoyens et leurs préoccupations par rapport à des problèmes réels, mesurables et observables. Le Comité explore des possibilités pour agir en matière de justice environnementale. Si vous êtes intéressés par cet enjeu, n'hésitez pas à le contacter pour partager vos idées. •



Les îlots de chaleur caractérisent les quartiers centraux et à ce chapitre Saint-Sauveur est un « champion ».

Image: hwww.codra-conseil.com

SERVICES DE PROXIMITÉ

Des commerces de proximité soutenus par la communauté

Par Antoine Verville

La perte de services et commerces de proximité a retenu l'attention dans Saint-Sauveur au cours des dernières années: quincaillerie, dépanneurs, comptoir postal, caisse populaire, boulangerie, magasin de pièces d'électroménagers ou clinique sans rendez-vous en sont quelques exemples. Heureusement, il existe des moyens à la portée de tous afin de contribuer au dynamisme de ces établissements.

Les commerces et services de proximité sont des établissements de petite superficie situés au cœur de nos quartiers. Ils améliorent la qualité de vie des résident-e-s en contribuant au dynamisme du quartier et à son offre commerciale en plus de renforcer le sentiment d'appartenance.

Ces commerces et services accessibles à distance de marche, sont souvent petits et conviviaux et répondent aux besoins de résident-e-s du quartier. Ils se caractérisent par un service rapide et personnalisé et permettent de réaliser des économies en temps et en argent puisqu'ils ne nécessitent pas de déplacement motorisé.

Les résident-e-s de Saint-Sauveur inquiets de la perte de commerces

Lors d'une rencontre citoyenne organisée par le Comité en 2014, l'inquiétude de voir de nouveaux commerces et services quitter le quartier sans que les citoyen-ne-s ne puissent réagir a été évoquée. Cette situation peut entraîner colère et frustration chez certains résident-e-s.

Bien que nous ayons vu de nouveaux restaurants, un marché public et bientôt une microbrasserie s'établir dans le quartier, des commerçants de longue date ont été contraints à fermer leurs portes. De plus, certaines niches demeurent pratiquement inoccupées, telles que la vente de fruits et légumes, une salle de spectacles, une boulangerie ou encore une bibliothèque de quartier. Certaines portions du quartier plus éloignées des artères principales sont quant à elles laissées pour compte.

Les commerces et services de proximité améliorent la qualité de vie des résidents et résidentes et renforcent le sentiment d'appartenance.

Agir pour maintenir les services de proximité

Chacun peut contribuer à maintenir les commerces et services de proximité dans Saint-Sauveur et ainsi renforcer la qualité de vie dans le quartier. Saint-Sauveur compte une foule de rues commerçantes offrant des services de proximité allant du dépanneur à la pharmacie en passant par les restaurants, les centres de loisirs, une bijouterie, des pharmacies, des sites de compostage, des épiceries et commerces alimentaires spécialisés, des stations services, une couturière, une boucherie, une cordonnerie, une pâtisserie, etc.

Chaque achat réalisé dans ces commerces contribue à leur vitalité et à celle du quartier.

Des actions plus structurantes pourraient aussi être envisagées pour favoriser l'achat local, tel que le réaménagement ou la mise en valeur de certaines artères. Et pourquoi pas un circuit gourmand, une campagne «j'achète Saint-Sauveur» ou encore des affiches «coup de cœur des résident-e-s»? •

Pot loc une initiative pour compléter l'offre de services de proximité

Par Antoine Verville

Qui de mieux placés pour identifier les besoins en commerces et services de proximité que les résidents du quartier? C'est précisément sur cette idée que repose l'initiative Potloc, nouvellement installée à Québec.

Potloc est une plate-forme web, inspirée du courant de «crowdsourcing», où les citoyens peuvent appuyer des projets de commerces dans leur quartier. Le principe est simple: choisissez un local commercial disponible de votre quartier et associez-y un projet ou un type de commerce. Potloc permet ainsi aux entrepreneurs de cibler un quartier où il y a une forte demande pour leurs produits et aux citoyens d'agir pour attirer des commerces manquants à proximité de leur résidence.

Rodolphe Barrere, diplômé de l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal et cofondateur de Potloc, mentionne qu'« au Québec, le taux de vacance des loyers commerciaux frôle les 10% et près d'un tiers des commerces ferment leurs portes dans les cinq premières années d'existence». Pourtant, les résident-e-s connaissent très bien leur quartier et savent ce qui va y fonctionner ou non. C'est cette réflexion qui l'a amené à démarrer Potloc avec deux collaborateurs, d'abord dans leur quartier de Montréal où ils ont invité les



Une visite sur le site Internet de Potloc vous permet de voter pour des types de commerces que vous aimeriez voir s'installer près de chez vous.

Image: potlloc.com

résident-e-s à se rendre dans un local vacant afin de voter pour le type de commerce qu'ils souhaitaient y voir. Depuis, ils ont mis sur pied une plate-forme web interactive et ont étendu leurs activités dans plus d'une dizaine de quartiers et finalement à Québec, Sherbrooke, Magog, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières et plus récemment à Matane.

Fier de son initiative qui donne un réel pouvoir aux citoyen-ne-s pour dynamiser leur quartier, M. Barrere souligne que des dizaines de commerces ont vu le jour depuis les débuts de Potloc avec un fort soutien de la population. Les gens ayant voté pour les commerces sur la plate-forme sont souvent récompensés par une offre de lancement ou une invitation à l'ouverture du commerce. Cette pratique permet de créer un achalandage et un sentiment d'appartenance envers le commerce.

À ce jour, 16 locaux vacants dans La Cité-Limoilou sont affichés sur la Potloc. Mes premiers votes ont été pour une boulangerie et un salon de thé. Quels seront les vôtres? •

SAINT-SAUVEUR EN FLEURS

Saint-Sauveur ^{24^E ÉDITION} EN FLEURS

SAMEDI
6 JUIN 2015
9H À 16H

PARC
DUROCHER

Vente de fleurs,
de plants de
légumes et de
fines herbes

Casse-croûte,
musique et
animation



Fleurs et casse-croûte

9h00 à 17h00: Vente de fleurs, plants de fines herbes et légumes
11h00 à 16h30 : Casse-croûte
Toute la journée: Livraison à vélo

Animation

10h00 à 16h00 : Maquillage
12h00 à 16h00 : Zone de jeu pour enfants et bingo
Toute la journée : Exposition de dessins, murale

Zone communautaire

10h30 à 15h00 : Kiosques communautaires

Programmation artistique

11h00 à 14h30 : Bernard Lafargue, magicien déambulant, prestations de cirque, de danse swing et de chant
14h00 : Fanfare TintAnar

Atelier Fleurir Saint-Sauveur

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur renouvelle son partenariat dans le cadre de fête. Il organise plusieurs ateliers de sensibilisation au fleurissement, par groupes de 15 personnes. Des fleurs seront distribuées gratuitement aux citoyens, toutefois ces derniers seront invités à apporter leur sac géotextile ou leur jardinière personnelle.

Venez en grand nombre contribuer à égayer la trame urbaine du quartier !

RETROUVEZ VOTRE MARCHÉ

MARCHÉ SAINT-SAUVEUR
PRENDRE GOÛT AU QUARTIER

TOUS LES SAMEDIS
DE JUILLET ET D'AOUT

de 10h à 14h
au PARC DUROCHER

BABILLARD

Coopérative la Maison de la coopération et de l'économie solidaire de Québec

Vous cherchez un espace de bureau à court ou long terme, pour une personne ou pour une équipe de 50 personnes. Nous avons ce que vous cherchez au 155 Charest Est. Contactez Pierre-Luc Rancourt pour une visite. plrancourt@cdecdequebec.qc.ca 418.525.5526 poste 2101.

Fête Interculturelle

L'équipe Fraternité Saint-Sauveur et le Centre Durocher vous invite à voyager à travers le monde dans votre quartier.

La fête interculturelle qui aura lieu le 13 juin au Centre Durocher sera l'occasion de découvrir plusieurs communautés culturelles.

Venez découvrir les kiosques de différentes pays lors de cette belle fête de fraternité de 11h00 à 16h00.

Gratuit.

Bienvenue à tous! Pour toutes questions, vous pouvez contacter Denis au (418) 523-6289.

ADDS: avis de convocation

L'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDS QM) vous invite son assemblée générale annuelle qui se déroulera à la Maison Luc-André-Godbout au 301, rue de Carillon, mercredi le 17 juin 2015 à 9h30.

Veillez confirmer votre présence avant le vendredi 12 juin au (418) 525-4983
Courriel: addsqm@bellnet.ca

Formations offertes par Craque-Bitume

Formation Initiation aux pousses et aux germinations
Mercredi 17 juin, 19 h à 20h30

Cet atelier porte sur les notions de base de la pratique des pousses et germinations tout au long de l'année. Il démontre notamment la simplicité, l'intérêt nutritionnel et la facette écologique de leur culture. Des expériences font partie intégrante de la formation et chaque participantE repartira avec un kit de germinations réalisé sur place.

Série de 10 formations en jardinage écologique

Les mercredi du 5 août au 7 octobre de 18h à 20h30

Cette formation, qui s'adresse aux débutantEs autant qu'aux jardiniers et jardinières expérimentéEs, vous familiarisera avec plusieurs formes de jardinage écologique adaptées au milieu urbain. Les participantEs pourront donc acquérir les connaissances et les compétences leur permettant de débiter et d'entretenir un jardin dans n'importe quel milieu! Seulement 20 places disponibles!

Les formations sont données par Louis Guillemette au 798, 12e rue.
INSCRIPTION OBLIGATOIRE à formation@craquebitume.org

Jardin collectif des Ateliers à la terre du CJC

Venez apprendre à semer, cultiver et à récolter vos légumes! Venez rencontrer d'autres jardiniers et, surtout, profiter de l'été! Obtenez un panier de légumes bios pour chaque journée de travail au jardin.

Journées d'ouverture : mardi, mercredi, samedi et dimanche de 9h30 à 15h30 de mai à la fin octobre.

Une gardienne est sur place (sauf le mercredi) pour prendre soin de vos enfants, et ce, gratuitement.

Coût pour la saison : 30\$

Lieu : 2400 Boulevard D'Estimauville, Beauport
Pour informations : 418-948-0673
ateliersalaterre@yahoo.ca
www.facebook.com/ateliersalaterre

Consultation populaire pour une maison de la culture dans Saint-Sauveur

Le Conseil de quartier convie les citoyens et citoyennes à une consultation concernant l'implantation d'une Maison de la Culture dans Saint-Sauveur. Celle-ci aura lieu le 3 juin à 19h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 10. Garderie gratuite sur réservation (418-529-6158).

Vous voulez annoncer dans le babillard communautaire? Contactez-nous pour faire paraître une annonce dans le prochain numéro du Carillon (en novembre)

Saint-Sauveur

24^E
ÉDITION

SAMEDI
6 JUIN 2015
9H À 16H

PARC
DUROCHER

EN FLEURS

Vente de fleurs,
plants de légumes
et fines herbes

Casse-croûte

Animation variée
toute la journée

De 11h30 à 14h30 :
Atelier de floraison animé
par le Conseil de quartier de
Saint-Sauveur.

Apportez une jardinière
recyclée et venez la fleurir
avec nous.

Places limitées.
Une jardinière par ménage.



gagnante du concours de dessin :
Elfée Meyer-Tremblay, 1^{ère} année École Sacré-Cœur

UNE INVITATION DE :



Comité des citoyens et
citoyennes du quartier
Saint-Sauveur



PLACE DE LA RIVIERE
ST-SAUVEUR
Maison des
Jeunes L'Ouvre-
Boîte de quartier

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :



VILLE DE
QUÉBEC

Arrondissement de
La Cité-Limoilou



Desjardins
Caisse d'économie solidaire



loisirs et vie communautaire



Association de
défense des droits
sociaux Québec métro



CONSEIL
DE QUARTIER
Saint-Sauveur



Madame Agnès Maltais
Députée de Taschereau

